



Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

L'article R4224-15 du code du travail entérine l'obligation à former un membre du personnel à recevoir la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours d'urgence.

Prérequis

- Comprendre le français
- Savoir lire et écrire

Durée: 14.00 heures (2.00 jours)

Profils des stagiaires

- Les chefs d'entreprise
- les salariés
- les chômeurs

Modalités et délais d'accès :

Formation présentielle

Délais d'accès : nous contacter pour programmer une formation en INTRA

Effectifs max 10 et mini 4

Tarifs : intra 1160.00 € HT

Méthodes mobilisées, modalités d'évaluation, moyens pédagogiques et techniques

- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Questions orales
- Mises en situation
- Quizz en salle avec dispositif klaxoon
- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.
- Feuilles de présence.
- Formulaires d'évaluation de la formation.

Accessibilité personnes handicapées :

Nous contacter au préalable pour co-construire des solutions adaptées, dans la mesure des ressources disponibles

Moyens humains

SPAETH Laurent : Formateur depuis 2002 dans les domaines de l'électrotechnique (D.U.T. GEII obtenu en 1993, Certificat d'instrumentiste obtenu en 2002, formateur de SST depuis 2008).

Modalité de certification : Épreuve de 12 minutes par stagiaire.

Vous donne l'équivalence PSC1.

Vous permet de vous présenter à la formation « Formateur de SST »

Objectifs pédagogiques

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention
- Adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement sur son lieu de travail
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions au profit de la santé et sécurité au travail

Contenu de la formation

- Présentation
- Cadre juridique
 - Définir le cadre juridique de l'intervention d'un sauveteur secouriste du travail, au sein de son travail comme à l'extérieur.
- Acteur de prévention
 - Définir les notions de base en prévention
 - Être capable d'identifier les situations dangereuses dans le cadre de son travail
 - Être capable de supprimer ou de réduire les situations dangereuses
 - Être capable d'informer les personnes désignées dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Secouriste
 - Être capable de réaliser une protection sur une situation d'accident
 - Être capable d'examiner la victime avant et pour la mise en oeuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
 - Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
 - Être capable de secourir la victime de manière appropriée.
- Epreuve certificative